

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
	Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

REÇU

RAPPORT N° 170615-41-SET-

le 21 JUIN 2017

BATIMENT RELAIS BOIS ENERGIE : AVENANTS

OLORON STE MARIE

BATIMENT RELAIS BOIS ENERGIE : AVENANTS

M. AURISSET Dans la séance du 13 avril 2017, le Conseil Communautaire a validé des travaux supplémentaires relatifs au drainage du terrain sur lequel est implanté le bâtiment-relais Bois Energie en voie d'achèvement.

Il s'avère que des demandes complémentaires sont apparues pour un montant de 11 045.64 € HT. Cela concerne :

- Modification du système d'assainissement
- Agrandissement de la plateforme
- Reprofilage et revêtement tricouche de la rampe d'accès
- Gaines TPC supplémentaires
- Non mise en œuvre d'un puisard

Le bilan de l'opération se présente comme suit :

Montants HT	Marché	Avenants	Nouveau marché	%
Lot n°1 : LABORDE	41 138.26 €	16 525.89	57 664.15 €	40%
Lot n°2 : ROSPIDE	131 533.47 €		131 533.47 €	
Lot n°3 : SCOP ALKAR	86 264.10€	- 6 054.20	80 209.90 €	- 7.02%
Lot n°4 : NAYA Plâtrerie	4 456.90 €		4 456.90 €	
Lot n°5 : URRUTY	3 356.50 €		3 356.50 €	
Lot n°6 : MOURE LETHOOR	2 798.98 €		2 798.98 €	
Lot n°7 : CARRO'NOW	4 025.50 €		4 025.50 €	
Lot n°8 : NOVELEC	24 004.00 €		24 004.00 €	
TOTAL	297 577.71 €	10 471.69 €	308 049.40 €	3 %

Il convient de signer des avenants aux marchés avec les entreprises LABORDE et SCOP ALKAR.

En outre, il est apparu en cours de chantier nécessaire de réaliser une tranchée dans le domaine public (RD341) pour le raccordement au réseau de télécommunication, et pour des raisons de sécurité et de gestion l'installation de deux portails. Le montant de ces travaux est estimé à 1000 € HT pour la tranchée et à 2900 € HT pour les portails.

Il est précisé que l'enveloppe initiale de l'opération permet de prendre en compte ces dépenses supplémentaires.

Par ailleurs, afin d'assurer une desserte correcte de la zone d'activités, il conviendrait de renforcer le réseau électrique, ce qui nécessiterait l'installation d'un transformateur. Cette opération est estimée à environ 64 000 € HT, dont 40% seraient pris en charge directement par ENEDIS, laissant un solde d'environ 40 000 € HT à la charge de la CCPOVHB.

Le crédit nécessaire fera l'objet d'une Décision Modificative.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** des travaux supplémentaires à effectuer sur l'opération Bâtiment Relais Bois Energie
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants aux marchés et les commandes complémentaires y compris le devis ENEDIS et régler les dépenses afférentes.
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE